



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Consultations prébudgétaires

Les économistes déposent des recommandations

Québec, le 18 février 2015 – Le président de l'Association des économistes québécois, monsieur Denis Durant, ainsi que son directeur général, monsieur Bernard Barrucco, ont présenté au ministère des Finances diverses recommandations en vue de l'élaboration du budget 2015-2016 du gouvernement du Québec.

L'avis déposé aux responsables budgétaires s'appuie sur les résultats d'une consultation effectuée en novembre auprès des membres de l'Association ainsi que sur les opinions émanant du Comité des politiques publiques de l'Association.

Attention à la demande globale

Tout en se félicitant que la baisse du baril du pétrole et le recul du dollar canadien puissent contribuer à une certaine amélioration de la situation, les économistes québécois reconnaissent que le contexte économique et la situation financière du gouvernement demeurent fragiles et préoccupants. Aussi invitent-ils le gouvernement à demeurer attentif et à prendre en considération les besoins de saine gestion des fonds publics à moyen et long terme. Plus particulièrement, le gouvernement doit faire attention à ne pas provoquer une baisse de la demande globale. En effet, selon monsieur Durand «le gouvernement a toujours un rôle important à jouer dans un contexte où les consommateurs sont endettés et que les entreprises hésitent à investir».

Tenir compte du fardeau fiscal global

L'Association s'est dite préoccupée également par le fait que c'est au Québec que le fardeau des contribuables est le plus élevé en Amérique du Nord si l'on tient compte de l'ensemble des ponctions fiscales et des prélèvements sur la masse salariale provenant des gouvernements de Québec et d'Ottawa ainsi que des administrations municipales et scolaires. Aussi, l'Association est-elle d'avis qu'il faut veiller à ce que la charge fiscale globale ne dépasse pas son niveau actuel, soit 37,0% du PIB québécois. «Ce plafond de 37,0% ne veut pas dire que le gouvernement du Québec ne pourra jamais augmenter ses impôts ou ses taxes, mais pour ce faire il devrait entre autres attendre que le gouvernement fédéral libère l'espace fiscal approprié», de préciser monsieur Barrucco. Pour la même raison, l'avis déposé par l'Association fait aussi appel à une coordination fiscale plus serrée avec les municipalités.

Taxer le carbone

Entre autres mesures, l'Association estime que le gouvernement devrait profiter de la baisse du prix du pétrole pour instaurer une taxe sur l'essence et les autres hydrocarbures d'un niveau suffisant pour inciter les Québécois à modifier leurs habitudes de consommation. Une telle taxe aiderait le Québec à

atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre et inciterait les Québécois à recourir davantage au transport en commun et à d'autres mesures de réduction de la consommation énergétique. L'avis précise que le gouvernement devrait en contrepartie baisser d'autres impôts et taxes pour ne pas alourdir le fardeau fiscal global des contribuables.

L'avis déposé au ministère des Finances peut être consulté à l'adresse : <http://economistesquebecois.ca/files/documents/fa/94/avis-version-finale.pdf>

À propos de l'Association des économistes québécois

Regroupant des membres oeuvrant dans les différents secteurs d'activité économique, l'Association des économistes québécois a pour finalités le développement et la diffusion du savoir économique, l'éclairage des débats publics et la valorisation du rôle de l'économiste. L'Association se veut un interlocuteur crédible et impartial dans les débats économiques. Fondée en 1975, l'Association des économistes québécois est ouverte non seulement aux économistes, mais également à tout intervenant intéressé par les questions économiques et financières. www.economistesquebecois.com.

- 30 -

Source et renseignements

Bernard Barrucco 418-681-9247

bernardbarrucco@economistesquebecois.com